

Intervenir dans le milieu de manière intégrée selon des principes d'équité sociale, d'intégrité environnementale et d'efficacité économique tout en considérant les plus récentes préoccupations mondiales dans le domaine du développement économique urbain



## PROGRAMME COURT DE DEUXIÈME CYCLE GESTION DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE URBAIN Automne 2011

### Le contexte

Selon une approche de développement durable, dans un milieu où les fonctions urbaines ne sont plus juxtaposées, ségréguées, mais bien superposées et imbriquées, et dans le contexte où le développement urbain se fait beaucoup plus en fonction d'objectifs qui orientent le résultat que de normes qui en contrôlent les moyens, la question suivante se pose : comment peut-on préparer les professionnels du développement économique urbain à penser selon des préoccupations mondiales et à œuvrer localement de manière intégrée selon des principes d'équité sociale, d'intégrité environnementale et d'efficacité économique?

Le nouveau programme court de deuxième cycle en développement économique urbain se veut une réponse à cette question.

### La demande

Ce programme répond à une demande du milieu qui exprime un besoin de formation interdisciplinaire pour mener à bien les projets urbains dans la nouvelle réalité du développement économique urbain.

Cette demande a été initialement portée par un groupe de réflexion constitué de professionnels intervenant principalement au sein d'organismes de développement local. Elle est maintenant représentée par un Comité consultatif de la Conférence régionale des élus de Montréal (CRÉ) qui comprend des membres œuvrant dans les domaines liés au développement économique urbain tels le développement économique local et régional, l'aménagement et l'urbanisme, le développement immobilier industriel et l'entrepreneuriat urbain. Ce comité, de concert avec l'École des sciences de la gestion de l'UQÀM, qui propose ce nouveau programme, veille à l'arrimage des objectifs du programme aux attentes du milieu du développement économique urbain.

Ce programme s'adresse ainsi aux professionnels, analystes ou cadres issus des champs de pratique reliés au domaine du développement économique urbain.

### Les objectifs

Les diplômées, diplômés de ce programme seront en mesure d'intervenir de manière intégrée alliant les plus récents principes de développement économique et de développement urbain.

Ainsi, au terme de ce programme, les diplômées, diplômés seront en mesure :

- d'accompagner des entrepreneurs dans la réalisation de plans de développement économique urbain qui tiendront compte de la complexité du milieu, des processus de mise en oeuvre et qui s'inscriront dans une dynamique de revitalisation urbaine.
- de saisir la réalité du développement économique dans un paradigme économique fondé sur : la densité et la mixité urbaine, la lutte contre les changements climatiques, la tertiarisation de l'économie, l'inclusion sociale, le savoir, la culture, les arts et la technologie.
- de comprendre les processus de consultation publique, de concertation et d'idéation encadrant la mise en route, la réalisation et le succès des projets de développement économique et d'aménagement en milieu urbain.
- de comprendre la logique et les pratiques des acteurs institutionnels, corporatifs et de la société civile intervenant en développement économique urbain.
- de comparer et de s'appropriier les meilleures pratiques de développement économique en milieu urbain.
- de connaître les approches d'aménagement du territoire, de design urbain et de construction de bâtiments industriels et commerciaux les plus propices à l'essor de pôles économiques et à la revitalisation des zones anciennes propres à l'économie verte.

## Les cours

Le programme est constitué de trois cours de trois crédits reliés aux trois aspects du développement durable: l'intégrité environnementale, l'équité sociale et l'efficacité économique.

Ainsi, le [EUT7800 Planification stratégique: le grand projet urbain](#) met l'accent sur les étapes du développement du grand projet urbain, les aspects interdisciplinaires du développement économique urbain, la notion de planification par objectifs et l'acceptabilité sociale par l'approche participative de concertation et consultation.

Le deuxième cours, le [EUT7810 Revitalisation urbaine: urbanisme nouveau des quartiers durables](#) fait valoir les valeurs de l'intégrité environnementale du développement vert, de la mobilité durable et de la préservation et la mise en valeur du milieu naturel et bâti en développement économique urbain.

Enfin, le troisième cours [EUT7820 Praxis du développement économique urbain : du local au régional](#), vise l'approfondissement des connaissances exigées pour la compréhension et la mise en application, dans une perspective de développement durable des milieux urbains, des principes d'économie urbaine et régionale de même que de la dynamique des acteurs politiques, sociaux et économiques impliqués dans le processus de développement.

## Le cheminement

Même si chacun de ces cours est associé plus fortement à un aspect du développement durable, ils seront intégrés par leur contenu, chacun des cours tenant compte du contenu des deux autres.

Afin d'assurer cette intégration des connaissances et apprentissages, le programme mettra ainsi en oeuvre une approche pédagogique innovatrice, les enseignants responsables étant appelés à coordonner leurs plans de cours. Les trois cours, un par session, seront dispensés sur trois sessions consécutives. Ces cours se donneront à raison d'un cours de trois heures par semaine, le soir, pendant quinze semaines pour les trimestres d'automne et d'hiver et à raison de six heures par semaine pour le trimestre intensif d'été.

Dans un contexte où l'acquisition de connaissances ne peut plus se faire en "silo", par spécialité ou par champ disciplinaire, ce cheminement convient parfaitement à un programme qui revendique une approche du développement durable interdisciplinaire.

Ce programme court de deuxième cycle conduit à une attestation d'études en *gestion du développement économique urbain* et pourra éventuellement être cumulée avec le DESS en gestion et d'autres cours en sciences de la gestion pour mener à une maîtrise en gestion par cumul.

## Conditions d'admission

Le candidat doit être titulaire d'un baccalauréat obtenu avec une moyenne cumulative d'au moins 3,2 sur 4,3 (ou l'équivalent) dans une discipline ou un champ d'études liés à la gestion, à l'aménagement urbain ou territorial, à

l'architecture, au génie, à l'urbanisme ou dans une discipline associée à la thématique du programme

ET

avoir au moins une année d'expérience comme professionnel, analyste ou cadre dans un champ de pratique relié au développement économique urbain au moment de l'admission dans le programme OU être titulaire d'un diplôme de cycles supérieurs dans une discipline associée à la thématique du programme.

Si le candidat a une moyenne inférieure à 3,2, il pourrait être admis selon les *conditions d'admission* décrites à la page du programme d'études du Registrariat:

<http://www.programmes.uqam.ca/0587>

## FAQ

*Est-ce que le programme est offert à l'automne 2011?*

Oui, les cours se donneront selon la séquence suivante:

*EUT7800 Planification stratégique: le grand projet urbain:* Automne 2011, de septembre à décembre 2011, un cours de 3 heures par semaine, le soir, pendant 15 semaines.

*EUT7810 Revitalisation urbaine: urbanisme nouveau des quartiers durables:*

Hiver 2012, de janvier à avril 2012, un cours de 3 heures par semaine, le soir, pendant 15 semaines.

*EUT7820 Praxis du développement économique urbain: du local au régional.*

Été 2012, trimestre intensif en mai et juin 2012, six heures par semaine pendant sept semaines. (modalités à prévoir)

*Quel est la date limite d'inscription pour la session d'automne 2011?*

Vous avez jusqu'au 1er juin 2010 pour déposer votre dossier au Registrariat.

*À combien sont les frais de scolarité?*

Consulter le site :

<http://www.servicesfinanciers.uqam.ca/estimation-des-droits-de-scolarite.html>

*Où puis-je me procurer le formulaire d'admission?*

Le formulaire est disponible à l'adresse URL suivante:

<http://www.registrariat.uqam.ca/candidat/superieur.html>

*Est-ce que je dois fournir une lettre de recommandation?*

Vous n'avez pas à fournir la lettre de recommandation tel que présentée à: *Formulaire papier- à compléter par le répondant* de la page Web Demande d'admission aux cycles supérieurs

Cependant, vous devez joindre à votre dossier une lettre d'attestation d'emploi fournie par l'employeur et un curriculum vitae à jour.

Pour toute demande d'information veuillez vous adresser à:

**Chantal Gaboriau**

Assistante à la gestion des études

Programmes de cycles supérieurs

Département d'études urbaines et touristiques

[gaboriau.chantal@uqam.ca](mailto:gaboriau.chantal@uqam.ca)